

# Animateur Scolaire et Péri-scolaire H/F

Offre n° O078260505001732

Publiée le 05/05/2026



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Mairie de MAGNY-LES-HAMEAUX

9 500 habitants (1 quartier en veille active) au sein de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (12 communes, 230 000 habitants) et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la ville se distingue par un patrimoine historique, des pavillons individuels, du logement social et de nombreux espaces verts, agricoles et naturels.

**Site web de l'employeur :** <https://www.magny-les-hameaux.fr/>

**Lieu de travail :** Hôtel de Ville - BP 10033, Magny-les-Hameaux (Yvelines (78))

**Poste à pourvoir le :** 04/07/2026

**Date limite de candidature :** 04/07/2026

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

**Nombre de postes :** 2

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

**Métier(s) :** [Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Descriptif de l'emploi :**

Missions :

1. DURANT LES TEMPS PERISCOLAIRES/EXTRASCOLAIRES ET DU MIDI :

Sous la responsabilité du directeur périscolaire et/ ou d'ACM, L'animateur scolaire et périscolaire accueille un groupe d'enfants. Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.

**Missions / conditions d'exercice :**

Activités principales :

Planification et organisation de projets d'activités socio-éducatives :

- Elaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques et d'activités de son groupe
- Analyser, formaliser et chiffrer le projet d'activités
- Prendre en compte les différences des enfants

Animation d'un cycle d'activités socio-éducatives :

- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Bâtir des séances et supports d'animation
- Coordonner les temps d'animation
- Répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité
- Suivre et ajuster les dépenses liées aux activités

Organisation, encadrement des animations des groupes d'enfants :

- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe d'enfants
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au directeur de centre

Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités :

- Vérifier l'application des règles de sécurité physiques, morales et affectives
- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités
- Sensibiliser les publics accueillis aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective
- Prise en charge des enfants avant et après le repas
- Assurer la désinfection des tables avant et après les activités et ou les repas, goûters
- Participation à la restauration scolaire en aidant à : partager les plats, goûter à tous les plats, couper la viande, utiliser les couverts, autres....

Evaluation des projets d'activités socio-éducatives :

- Analyser les effets et impacts des projets au regard des objectifs pédagogiques définis en amont
- Rendre compte de l'évaluation
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les projets futurs

## 2. DURANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Sous la responsabilité du directeur d'école, l'animateur scolaire et périscolaire assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans).

Activités principales :

- \* Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux,
- \* Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques,
- \* Transmission d'information,
- \* Préparation et mise en état de propreté des locaux et des matériels servant directement aux enfants
- \* Accompagnement des enfants à la sieste.
- \* Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- \* Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins,
- \* Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants,

Selon le profil de poste, l'ASP participe à la remise en état des locaux scolaires durant les vacances scolaires

### Profils recherchés :

Capacité d'écoute, qualités relationnelles

Etre disponible, accueillant, faire preuve de dynamisme et de motivation

Respecter le devoir de réserve et de discrétion professionnelle

Sens de la rigueur, de l'éthique et de la discrétion.

Horaires annualisés

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0139447171

### Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation à [recrutement@magny-les-hameaux.fr](mailto:recrutement@magny-les-hameaux.fr)

Monsieur le Maire

Ville de Magny-les-Hameaux

Hôtel de Ville

Service ressources humaines

BP 10033

78772 Magny-les-Hameaux cedex

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o078260505001732-animateur-scolaire-periscolaire>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.